

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

DU 10 FEVRIER 2022, Salle du Conseil, Mairie du 20^{ème}

Etaient présents :

Marie-Hélène CHAMBRIN, Pauline PELLISIER, Philippe ARAGON, Jocelyne MONGELLAZ (Secrétaire de séance) Christine FEVRE-PERNET, Hervé ABADIE, Lydie APARICIO, Françoise GABORIT, Béatrice GELBMANN, Pascal MAS , Romain POULET (Pôle de Démocratie Locale PDL)

Etait excusé : Axel CAUSIN

Ordre du jour :

1. Validation du CR de la réunion du 27/01/2022.
2. Validation du Règlement intérieur du Conseil de quartier Gambetta.
3. Contact avec les associations et projets d'animation dans le quartier autour de différentes thématiques ; journée internationale des droits des femmes du 8 mars, fête du printemps (19 mars) tournoi de boxe etc...
4. Point sur les projets déposés au budget participatif (date de dépôt étendue au 31/01)
5. Point sur la commission « femmes dans le quartier »
6. Questions diverses.

En préalable Romain rappelle deux informations importantes

1) Dans le cadre de la révision du PLU, une réunion publique de lancement du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) une visioconférence a été organisée le 4 février ainsi qu'un atelier de formation aux forums urbains le 7 février auquel pouvaient participer 2 représentant.es par conseil de quartier afin que chaque conseil de quartier puisse organiser son forum urbain.

L'objectif de ce forum est que les membres de chaque conseil de quartier réfléchissent ensemble aux orientations et aux actions que la Ville de Paris propose de mettre en œuvre dans le PADD et ensuite déposer ses propositions pour son quartier sur la plateforme numérique « idée.paris.fr » (méthodologie de participation ou dépôt d'un cahier d'acteur)

La date limite de dépôt des contributions est le 1 avril

Il va nous transmettre le power point de l'atelier du 7/02 et nous invite à participer à la réunion de lancement de la concertation du PADD du quartier BELLEVILLE-AMANDIERS le vendredi 25 février à 18h à la Maison de l'air 27 Rue Piat

Voir les informations sur le site de la Mairie

Il rappelle aussi que 4 semaines thématiques sont d'ores et déjà fixées

-entre le 25 /02 et le 3 /03 : proximité et politique de la Ville

-entre le 4/03 et le 10/03 : résilience et adaptation au changement thématique

-entre le 11/03 et le 17/03 : solidarité et ville productive

- entre le 18/03 et le 24 /03 : urbanité et identité de quartier.

Il nous encourage à contacter les élue.es dont Jacques Baudrier conseiller de Paris et d'arrondissement adjoint à la maire de Paris en charge notamment de la construction publique pour l'organisation de promenades urbaines

Le conseil de quartier Saint Blaise organise une promenade urbaine sur la Petite Ceinture et la Porte de Montreuil.

Selon Françoise on pourrait faire de même sur le quartier en lien avec celui de Télégraphe Saint Fargeau ou a été déposé un projet dans le cadre budget participatif

2) La Mairie du 20 ème a donné son accord pour la publication sur le site de la Mairie d'une NEWSLETTER consacrée à l'expression des conseils de quartiers.

1. Validation du CR de la réunion du 27/01/2022

Corrections demandées :

Excuser également Beatrice Gelbmann

Point 3 Françoise et Philippe veulent bien s'occuper de la commission animation

Point 5 Rajouter dans réactions de Philippe : prendre contact avec le CQ de Télégraphe Saint Fargeau

Validation après corrections du compte rendu du 27/01 et transmission directe au Pôle de Démocratie Locale

2. Validation du Règlement Intérieur du Conseil de quartier Gambetta

Christine rappelle que le projet de Règlement Intérieur a été envoyé aux participant.es avec l'ordre du jour le 4/02. Une nouvelle version comportant quelques corrections leur est remise en séance.

Pauline remercie Jocelyne pour sa rédaction

Jocelyne précise qu'elle est partie d'un projet de Règlement Intérieur d'un autre CQ, en essayant de l'adapter pour être conforme à la Charte des Conseils de Quartiers et qu'elle a bénéficié du concours de Christine, Pauline et Marie Hélène pour la finalisation du document

Corrections demandées

Art 2 Rajouter fin 2 -ème paragraphe (le suivant dans la liste dans le cadre de l'élection)

Art 3 : Fin du paragraphe préciser que l'Usagèr.e est la personne ayant un lien social avec le quartier

Art.7 : Préciser suite après le vote à main levée et à la majorité simple : Un vote secret peut avoir lieu sur demande d'un. e des votant.es .

Après corrections le texte du Règlement Intérieur du Conseil de quartier Gambetta est voté à l'unanimité

Par ailleurs, Christine précise que le Collectif d'animation est ouvert. Pour l'instant Pauline et Christine continuent à gérer la boîte mail du CQ.

Philippe se propose d'être le référent budgétaire .la proposition est votée à l'unanimité.

Il est décidé de se réunir une fois par mois afin de permettre aux commissions d'avoir plus de temps pour travailler.

3. Contact avec les associations et projets d'animation dans le quartier autour de différentes thématiques.

Romain rappelle qu'il adressé un mail aux associations pour savoir si elles avaient des projets et les a invitées à nous contacter. Le listing qu'il avait comportait beaucoup de fausses adresses.

-Projet autour du 8 Mars, journée internationale des droits des femmes

Jocelyne et Christine ont rencontré Manon Chabry au Centre Social ANNAM dont le public est composé de familles ,essentiellement de femmes (dont des femmes seules avec enfants en situation précaire).Elle souhaite organiser pour et avec elles un événement pour le 8 Mars et travaille un projet dans le cadre d'un partenariat avec l'association Halte Aide Aux Femmes Battues (HAFB) .Celui-ci comprendra une exposition photo ,un défilé et un repas .Elle demande un petit financement de 500€ pour accompagner le projet .

Philippe précise que le devis doit être établi par HAFB, le Centre Social Annam étant partie prenante du CQ .et sur ce devis il ne doit pas figurer de frais de fonctionnement. L'association ne percevra l'argent qu'une fois l'action réalisée.

Un accord de principe est donné par les participant.es pour l'attribution d'une aide de 500€ à HAFB

La commission des Finances composée du référent budgétaire et de la Commission femmes pour ce projet se réunira dès transmission par l'association de la fiche projet et d'un devis

-Projet autour de la Fête du Printemps entre le 19 et le 22mars

Françoise souhaite contacter la Compagnie « le Fil de Soie » qui propose des spectacles et animations pour enfants et adultes, mais le temps est trop court pour la Fête du Printemps.

Elle suggère de le faire pour la Fête de l'été fin juin et demande à Romain s'il ne pourrait pas contacter la Direction des Parcs et Jardins et des Espaces Verts de la Ville de Paris pour savoir si le Parc Edouard Vaillant situé derrière la Mairie ou d'autres jardins seraient libres.

Pauline propose de réfléchir à d'autres spectacles qui pourraient intéresser les enfants.

Il conviendrait aussi de contacter le Théâtre Ouvert 159 Avenue Gambetta tel 01 42 55 74 40 ou celui de la Colline f.palazzeschi@colline.fr

Romain indique que les cours d'école dans le cadre du dispositif « les cours oasis » sont ouvertes le samedi matin et peuvent donc être aussi utilisées. Il va nous envoyer la liste des cours d'école ouvertes dans le 20 ème.

4. Point sur la Commission « Femmes dans le quartier »

Outre la rencontre avec le Centre Social Annam et un rendez-vous reporté avec Catherine Albert de l'EDL (équipe de développement local) de Belleville, Christine et Jocelyne ont eu un rendez-vous par Zoom le 4/02 avec Emmanuelle Rivier, adjointe au Maire du 20^{ème} en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences faites aux femmes et Alix Vernotte, chargée de mission petite enfance, famille, lutte contre les inégalités, les discriminations et les violences faites aux femmes au Cabinet d'Eric Pliez auquel Romain a participé.

Afin de mieux connaître les associations impliquées sur ces thématiques dans notre quartier

Synthèse des entretiens

-les manifestations du 8 mars dans le 20^{ème} ont été envoyées à la mairie de Paris pour publication dans une brochure spéciale.

- invitations à prendre contact avec

-le GAMS engagée plus spécifiquement dans la lutte contre les Mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés.

-Le Collectif Tenon axée notamment sur la défense du droit à l'avortement et « le Collectif Stop Aux violences obstétricales et gynécologiques » qui organisent le 8 mars une manifestation qui partira de la Gare du Nord à l'hôpital Tenon

-l'association Plus Loin située 134 Bd Davout qui mène un projet « apprentis cinéastes » pour les jeunes du quartier et le Café Culturel et Solidaire M111 Bd Davout

Elles nous ont invité à participer en observatrices au Réseau d'aide Aux Victimes du 20^{ème} (RAV) qui se réunit le 19 avril à 10H et encourager à l'organisation de marches exploratoires sur le site Python-Duvernois ou dans le cadre de la révision du PLU sur la problématique de l'espace genré. (Contacter l'association Quartier du Monde qui organise une marche exploratoire avec des jeunes filles)

Nous devons ne pas oublier d'avoir une approche transversale de l'égalité femmes-hommes notamment dans tous les projets.

En réponse à une question l'espace genré consiste à aborder différemment l'aménagement de l'espace public en y intégrant la place et le regard des femmes (ex : attention portée à l'éclairage notamment nocturne, à la réduction des voies sans issue qui génèrent un sentiment d'insécurité ...)

5. Budget Participatif : point sur les projets déposés.

Faute de temps, ce point de l'ordre du jour est reporté à la prochaine réunion

Pauline propose de nous envoyer par mail la liste des projets déposés pour notre quartier.

6 Questions diverses

- A la suite de la dernière réunion Christine a contacté **Martin Bussy** adjoint au Maire du 20^{ème} en charge de la Propreté de l'espace public qui est d'accord pour **venir à la réunion de notre CQ le jeudi 14 avril à partir de 20h.**

-Romain informe que la Maire de Paris et son 1^{er} adjoint travaillent à la définition d'une « chartre pour la nouvelle esthétique parisienne ». L'idée est de définir un cadre esthétique global (tout ce qui touche à l'aménagement de l'espace public) Un arbitrage sera rendu au printemps.

La prochaine réunion du CQ Gambetta est fixée le jeudi 10 mars à 18h-20h30

